

pas vers l'entreprise

► **Valérie BOUQUET**, 39 ans, senior consultante chez Covigilance

Elle a fait sa thèse au bureau

APRÈS son bac scientifique, Valérie Bouquet a suivi la voie classique et s'est inscrite en classe préparatoire aux écoles d'ingénieurs. « Mais c'était trop scolaire. J'avais envie de plus d'autonomie. » Direction l'université pour un Deug en maths-physique-chimie, suivi par une licence et une maîtrise en technologie mécanique. « C'était une nouveauté, cela m'a tenté. L'avantage, c'est que la formation était très concrète. Certains étudiants venaient d'IUT, on avait des confrontations intéressantes entre mon cursus, qui était plus théorique, et le leur, très pratique. »

Arrivée en cinquième année, Valérie s'interroge. « Mon souhait était ensuite de faire une thèse, mais je voulais la faire en entreprise, pas à l'université. » Encore pionnière, elle s'inscrit dans une nouvelle filière, un DEA en veille technologique, où elle pourra utiliser

ses compétences en mécanique. Elle est ensuite repérée par une filiale de Total, qui lui permet de faire sa thèse grâce à une convention industrielle de formation par la recherche (Cifre). « A l'époque, il n'y avait que deux ou trois laboratoires sur la veille. C'était nouveau et les entreprises avaient envie



LP/Laurent GUIZARD.

d'essayer, sachant qu'avec les doctorants ils ont des gens bien formés et motivés. » Dès le départ, elle est recrutée à un bon niveau de salaire (130 000 F en 1993).

Encore trop de préjugés

Après sa soutenance, elle passe encore deux ans dans le groupe, qu'elle quitte pour un groupe français de mécanique, où on lui offre un poste plus orienté vers la stratégie de l'entreprise. « J'y ai passé cinq ans. Pour évoluer, j'ai décidé de devenir consultante dans une société spécialisée dans la veille, mais pas uniquement technologique. Je travaille aussi sur le marketing, le marché. » Valérie Bouquet met aujourd'hui un point d'honneur à accueillir des doctorants dans son entreprise. « Nous avons une jeune femme depuis deux ans et demi. Là, elle est dans la dernière ligne droite, en pleine rédaction. On lui laisse le

temps nécessaire. » L'ancienne thésarde n'a jamais regretté son choix. « On a un problème en France, c'est la reconnaissance du monde universitaire. Les entreprises privilégient les écoles parce que les décideurs ne mesurent pas la compétence des chercheurs. Il y a trop de préjugés. »

► **Emmanuel BACCELLI**, 30 ans, chercheur en telecoms à l'Inria

Il est cinq fois moins bien payé qu'aux Etats-Unis



LP/Olivier LEJEUNE.

prise. Emmanuel Baccelli a, lui, préféré passer le concours de l'Inria, qu'il a réussi en juin 2006.

2 000 euros net par mois

Le jeune chercheur est désormais fonctionnaire. « L'avantage numéro un, c'est le temps. On peut

A 30 ANS, ingénieur des télécoms et docteur en mathématiques et informatique, Emmanuel Baccelli a travaillé dans les laboratoires les plus pointus en Allemagne, au Japon et aux Etats-Unis. Au passage, en pleine bulle Internet, il a participé à la création d'une start-up dans la Silicon Valley, en Californie, avant de revenir en France où il a intégré l'Institut national de recherche en informatique et automatisme, l'Inria. C'est là qu'il a fait sa thèse de doctorat sur la façon de faire communiquer les machines sans fil grâce à Internet. Une thèse financée par le biais d'un nouveau contrat aidé qui permet à l'étudiant d'être salarié par une entreprise, en l'occurrence Hitachi, qui perçoit une subvention de l'Etat. Le docteur peut ensuite être recruté définitivement par l'entre-

prendre. Nos projets sont validés tous les quatre ans par des comités d'experts internationaux. C'est ça qui est intéressant pour les industriels avec lesquels nous travaillons. Eux sont sur des cycles plus courts. » Revers de la médaille : le salaire. Emmanuel Baccelli, qui travaille, en partenariat avec des entreprises japonaises, anglaises et américaines, sur un nouveau mode de communication sans fil sur Internet, émarge à 2 000 euros net par mois. « C'est cinq à six fois moins que ce je pourrais avoir aux Etats-Unis. Même si on est fou de recherche, c'est parfois dur. Je n'exclus pas de monter une start-up à terme, si je trouve des choses intéressantes. J'ai déjà gagné beaucoup d'argent en Californie, donc je sais que je peux le refaire. »

► **Pablo GLUSCHANKOF**, 51 ans, biochimiste, chercheur au CNRS

Difficile de trouver des capitaux pour sa biotech

D'ICI à la fin de l'année, Pablo Gluschankof aura déposé les statuts de sa société de biotechnologie, Amikana Biologics. Un grand pas pour ce biochimiste, entré il y a quinze ans au Centre national de recherche scientifique (CNRS), le temple de la



LP/Claude PARIS.

recherche française. Il veut développer et commercialiser des tests pour déceler les résistances des patients à certains traitements antiviraux, un problème fondamental pour les malades du sida.

« En fait, au CNRS, la valorisation n'est pas une nouveauté. L'idée comme quoi il y avait deux types de recherche, la pure, et la mercantile, est dépassée. Claude Allègre a mis en avant la nécessité de valoriser. » Un concept qui ne heurte pas ce biochimiste argentin, formé à Jérusalem et à Stanford (Californie). « Aux Etats-Unis, si on croit en vous et en votre projet, on vous aide à concurrence de plusieurs millions de dollars. En France, trouver les capitaux est un parcours du combattant. » Le CNRS l'encourage pourtant dans sa démarche. Après une formation à

HEC pour les créateurs d'entreprise, Pablo Gluschankof vient de se voir attribuer un ingénieur de recherche pendant un an.

Salarié et chef d'entreprise

En outre, il va bénéficier de la loi Allègre qui lui permet de rester salarié du CNRS pendant plusieurs années et de rembourser ces sommes sur les bénéfices de sa société. « C'est indispensable dans une biotech où il peut s'écouler de trois à dix ans avant la mise au point du premier produit. » Peu inquiet pour la recherche française, « qui est de très haute qualité », il souhaite voir se développer une meilleure cohérence entre chercheurs et entreprises, avec des moyens adaptés. « Pour donner envie de sauter, résume-t-il avec humour, il ne faut pas que la piscine soit vide. »

DECRYPTAGE

► Recherche fondamentale

Ce sont les travaux scientifiques développés en dehors de toute finalité économique. Leur but est d'améliorer la connaissance sur un sujet donné.

► Recherche appliquée

Il s'agit des travaux entrepris dans le but de mettre au point une application ou un procédé concret. Pour chaque développement, le laboratoire concerné conclut généralement un partenariat avec un industriel. Remarque : en littérature ou en sciences humaines, où il n'y a pas d'application technologique, cette distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée n'existe pas.

► Laboratoire de recherches

Désigne le lieu où s'effectuent les recherches, mais aussi, le cas échéant, l'unité administrative correspondante. L'équipe de chercheurs comprend des docteurs, des thésards (étudiants, chercheurs en cours de thèse), des post-doc (étudiants ayant soutenu leur thèse et complétant leur formation) et des techniciens. Dans un même laboratoire, peuvent cohabiter des chercheurs rattachés à des instituts différents, publics et privés.

► Doctorat

Ouvert aux étudiants titulaires d'un master ou diplômés d'une école d'ingénieurs, niveau bac + 5. Le doctorat implique la rédaction d'une thèse sur un thème de recherche précis, défini avec le directeur de thèse. Ce travail prend en général trois ans. Une fois la thèse soutenue devant un jury de spécialistes, le thésard devient docteur dans la matière étudiée.

► Valorisation

C'est le fait pour une découverte scientifique de passer dans le domaine industriel. La formule, l'application ou le système mis au point quitte le laboratoire pour l'entreprise. L'invention peut faire l'objet d'un brevet ou d'un transfert de technologie, source de revenus pour l'organisme qui l'a créé.